RESSOURCE

BULLETIN D'INFORMATION DU PROJET ÉNERGIE

N°1 / OCTOBRE 2020

LES PREMIERS POSTES DE TRANSFORMATION LIVRÉS

DANS CE NUMÉRO ...

- Réseau de l'OMVG, au cœur du système interconnecté ouest-africain
- Premiers postes de transformation livrés
- Replanter pour compenser des déboisements inévitables
- PAP, indemnisations en cours d'achèvement
- Mécanisme de Gestion des Plaintes, la voix des PAP compte
- Ségou, si près et si loin de Kédougou !

... À lire notre rubrique sur la vie du projet « *C'est la vie !* »

Risposte COVID-19, le Projet Énergie et ses contractants s'adaptent et en témoignent

GAMBIE • GUINÉE • GUINÉE BISSAU • SÉNÉGAL

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE GAMBIE

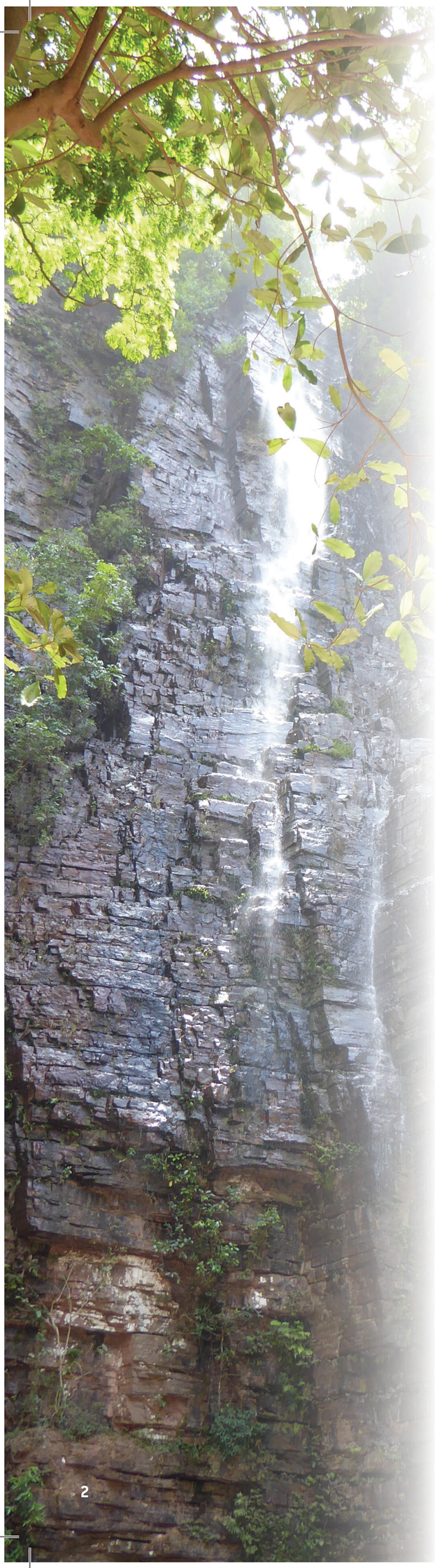

EDITORIAL

Cela faisait plus de 20 ans que le Projet Énergie de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG) était était en gestation. Aujourd'hui, les chantiers sont sortis de terre en Gambie, en République de Guinée, en Guinée-Bissau et au Sénégal pour la construction d'une ligne de transport d'énergie. Les premiers postes vont être livrés dans le courant de ce dernier trimestre 2020 et des tronçons de ligne sont déjà prêts. Le projet prévoit aussi la construction d'un barrage hydroélectrique à Sambangalou. Plus de 3 millions de personnes auront accès à l'électricité dans les quatre pays membres grâce au projet.

Mettre en route ce projet sous-régional d'un montant de 1,2 milliards d'euros, toutes composantes incluses, n'a pas été chose aisée. Huit partenaires techniques et financiers se sont pour l'heure engagés aux côtés des États à financer le projet. La Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Islamique de Développement, l'Agence Française de Développement, la Banque Ouest-Africaine de Développement, les Coopérations koweitienne et allemande ont tous apporté leur contribution à celle des États membres de l'OMVG pour la réussite du projet.

Un projet d'une telle envergure ne peut se faire sans affecter la vie des communautés riveraines et leurs biens. Cette question a été très vite comprise par le Haut-Commissariat de l'OMVG qui a mobilisé auprès des États une enveloppe de plus de six (6) milliards de F CFA pour l'indemnisation des 4 650 Personnes Affectées par le Projet (PAP) identifiées après enquêtes, conformément aux exigences des Etats et des partenaires. Un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place au niveau des quatre pays pour mieux prendre en compte leurs droits.

Le Projet Énergie est aussi fermement engagé dans la préservation de l'environnement et la promotion du développement durable. Pour la réalisation, des surfaces sont inévitablement déboisées. Dès lors, des mesures compensatoires s'imposaient. C'est ainsi qu'un protocole forestier a été convenu avec les Directions nationales des Eaux et Forêts des pays membres pour d'importantes opérations de reboisement et de renforcement des capacités des communautés riveraines en matière de préservation de la biodiversité.

Mais alors que la réalisation des chantiers avait atteint une vitesse de croisière, le Projet Énergie a été touché de plein fouet par la pandémie de la Covid-19. Pour ne pas ralentir les activités, un dispositif de riposte a été très vite mis en place par le système OMVG et les entreprises contractantes pour poursuivre au mieux les travaux. Vous pourrez le constater par vous-même en lisant ce numéro de notre bulletin d'information RESSOURCE que nous avons le plaisir de vous proposer.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Elhadji Lansana Fofana
Haut-Commissaire de l'OMVG

Réseau de l'OMVG, au cœur du système interconnecté ouest-africain

Le Projet Énergie prévoit la construction d'une ligne d'interconnexion électrique des quatre pays membres de l'institution (Gambie, Guinée, Guinée Bissau et le Sénégal), comprenant environ 1 677 km de lignes de transport d'énergie à 225 kV, 16 postes de transformation et 2 centres de dispatching, et de l'aménagement hydroélectrique de Sambangalou sur le fleuve Gambie au Sénégal d'une puissance installée de 128 MW.

Initialement prévu dans le projet, le barrage de Kaléta a été réalisé par la République Guinée qui a consenti à céder 30% du productible aux trois autres États-membres. La ligne d'interconnexion de l'OMVG s'inscrit dans les projets du Système d'Échange d'Énergie Électrique Ouest-Africain (EEEOA) ou West African Power Pool (WAPP) visant à atteindre une autonomie en Énergie Électrique à un coût abordable dans la sous-région Ouest Africaine et le développement du marché régional de l'électricité.

Le tracé de l'interconnexion permet de desservir les quatre pays membres tout en facilitant la liaison de ces pays aux autres réseaux électriques régionaux existants

Poste de transformation de Soma en construction

(tel que celui de l'OMVS) ou en cours de réalisation comme les lignes d'interconnexion de CLSG (Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra-Léone et Guinée), Linsan-Fomi et Guinée-Mali dans le cadre du WAPP.

La réalisation de la ligne d'interconnexion est conjuguée à un vaste programme d'électrification rurale à partir des postes sources de l'OMVG et le long de la ligne, et/ou à partir de l'énergie solaire ou hybride pour améliorer le taux d'accès à l'électricité, développer les Petites et Moyennes Entreprises, fixer les populations rurales et lutter ainsi contre l'exode rural et l'immigration clandestine.

EN CHIFFRES

Interconnexion

- 1 677 km de lignes d'interconnexion
- 16 postes de transformation
- 2 centres de SCADA / dispatching
- 225 KV de tension
- 128 MW de puissance installée
- 402 GWH de productible
- 800 millions d'€ de budget dont fonctionnement € 400 millions
- 8 Partenaires Techniques et Financiers avec la contribution des États-membres
- 18 contrats signés avec 7 constructeurs
- 18 mois de travaux

Aménagement hydroélectrique de Sambangalou (Kédougou, Sénégal)

- 128 MW de puissance installée
- 181 km² de réservoir
- 3,8 milliards m³ de volume
- 90 000 Ha de potentiel irrigable répartis entre le Sénégal et la Gambie
- 400 millions d'€ de budget
- 1 contrat signé avec le groupement Vinci Construction - Andritz
- 42 mois de travaux

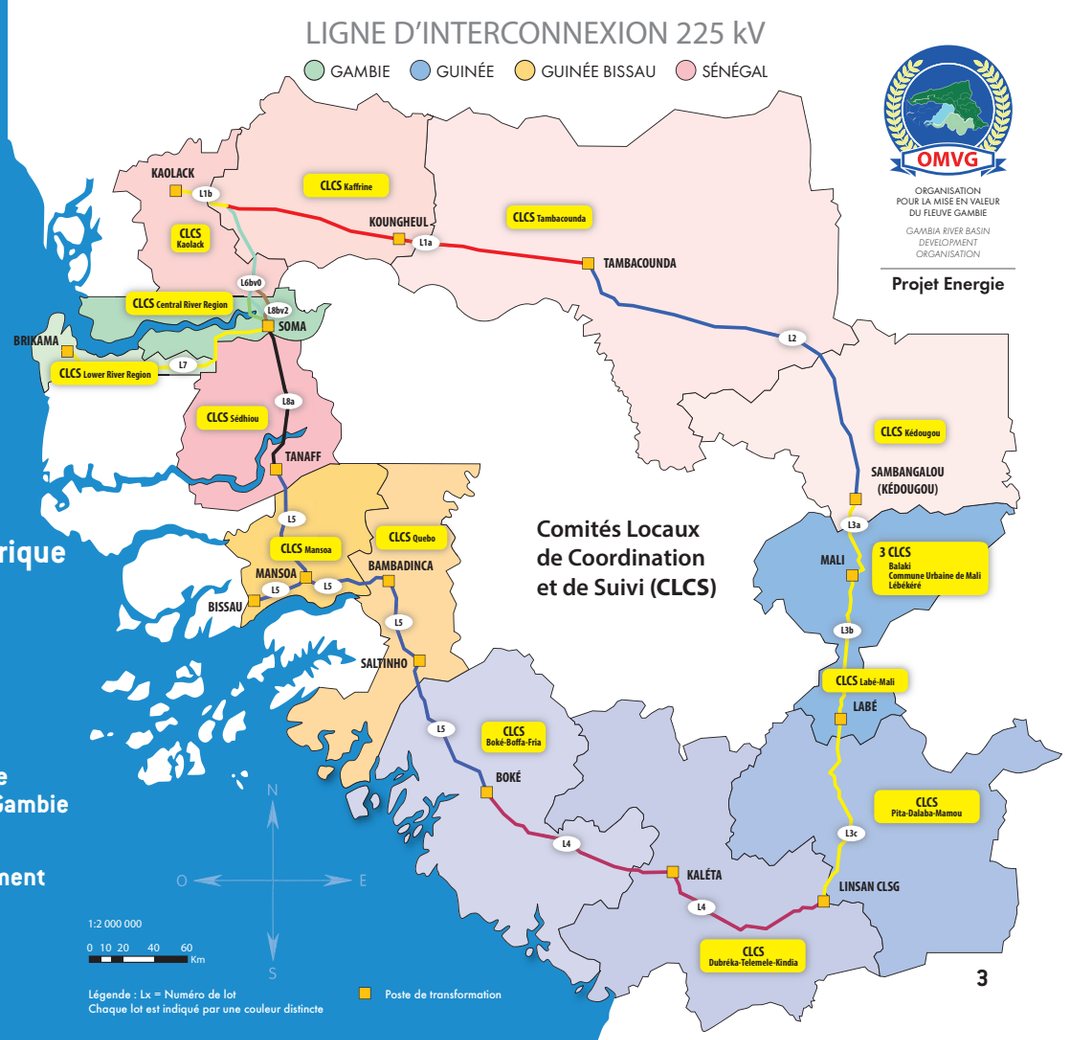

VISITE DE CHANTIERS

Premiers postes de transformation livrés

Les travaux de construction et d'aménagement du Projet Énergie sont dans leur phase active. Du Sénégal à la Guinée en passant par la Gambie et la Guinée-Bissau, tous les chantiers sont sortis de terre.

Tambacounda et Kaolack achevés

Première étape de notre visite de chantiers des postes du Sénégal : l'Extension de Kaolack, sur le site du poste de transformation de Kahone, du même nom que la commune qui l'abrite, à la sortie de la ville de Kaolack. L'Extension de Kaolack est l'un des 5 postes du Sénégal avec Tambacounda, Kédougou, Tanaff et Koungheul.

Depuis plusieurs mois, les ouvriers sont à pied d'œuvre sur ce chantier qui consiste à faire une extension Haute Tension de ce Poste déjà existant et qui appartient à la Senelec. Sur le site, les travaux sont achevés ! Les équipements électriques notamment les disjoncteurs, sectionneurs, transformateurs de tension, transformateurs de courant, parafoudres sont tous déjà montés sur les charpentes. L'Extension et le poste existant s'étendent sur 3,5 ha.

Equipements du poste de transformation de Kaolack

Chantier du poste de transformation de Kaolack

A l'instar de Kaolack, le poste de transformation de Tambacounda est également en phase de construction. Tous les appareillages électriques et autres équipements de ce nouveau poste, construit sur 9ha, sont déjà montés sur leurs supports. Kaolack et Tamba seront les premiers à être livrés.

Après Tambacounda, faisons route vers Kédougou. Cette région abrite l'un des cinq postes en territoire sénégalais. Un poste qui s'étend sur 9 hectares. Une forêt dense entoure ce poste. Sur le site, la plateforme est remblayée, les travaux de fondation sont déjà terminés et les équipements en cours d'installation. Des travaux qui avancent à grand pas. Le même rythme est aussi noté à Tanaff dans la région naturelle de la Casamance. Dans ce site de 7,5ha, les travaux de fondation des charpentes, des bâtiments de contrôle et des logements du personnel sont en cours de réalisation. Tanaff et Kédougou seront livrés au premier semestre 2021.

Direction La Gambie, la Guinée et la Guinée Bissau

Deux (2) postes de transformation sont en cours de réalisation à Soma et à Brikama en Gambie sur une superficie de 9ha chacun. A Soma, les supports des équipements Haute Tension, le réseau de terre et les portiques sont déjà en place, et les travaux des bâtiments de commande et les logements d'exploitation sont à un niveau très avancé. A Brikama, les fouilles sont terminées et l'élévation des charpentes a démarré. Les travaux des postes de la Gambie sont exécutés à 49,21% et leur achèvement est prévu en octobre 2021.

La situation est similaire en Guinée où le Projet va réaliser 5 nouveaux postes de transformation à Boké, Kaleta (extension du poste existant), Mali, Labé et Linsan avec son extension. Les travaux de terrassement, de remblayage et d'installation des chantiers sont en cours dans les postes de Labé (10 ha), Boké (8 ha) et Linsan (15 ha). Sur l'extension de Kaleta (1,75 ha) et le site du poste de Mali (9 ha), les fouilles des fondations sont toujours en cours. La livraison des postes de la Guinée interviendra séquentiellement entre août 2021 et en décembre 2021.

En Guinée-Bissau, 4 nouveaux postes sont en construction à Salthino, Bissau, Bambadinca et Mansoa. Ils sont tous construits sur 40 ha à l'exception de Babamdinca qui est sur 30 ha.

Les travaux des postes de Salthino et Bissau sont plutôt avancés. Dans ces deux sites, tous les portiques et les supports des équipements HTB sont montés. Cependant, à Bambadinca et Mansoa qui accueillent les deux autres postes, les fouilles sont toujours en cours. Les quatre (4) postes de la Guinée-Bissau sont exécutés à 46,58% et leur achèvement est prévu en novembre 2021.

Equipements du poste de transformation de Brikama

Replanter pour compenser des déboisements inévitables

La ligne d'interconnexion va traverser des forêts dans les quatre pays. Certains sites de production sont même installés dans des zones de forêt dense. Ces travaux peuvent constituer des risques élevés de dégradation de la forêt, de l'environnement et de la faune. Soucieuse de la préservation de la biodiversité, l'OMVG a initié un protocole forestier dont les activités ont démarré dans les quatre pays concernés. Les entreprises chargées de mettre en œuvre ce protocole forestier ont été recrutés pour chacun des pays membres.

Conformément au protocole, ces entreprises doivent équiper en motos et ordinateurs les services des Eaux et Forêts des pays et renforcer les capacités des populations et des collectivités locales en matière de protection de la biodiversité.

Sénégal / Entreprise Dianecounda Technologie (EDT)

- 100 000 plants à reboiser sur 150 ha dont des arbres fruitiers dans des périmètres arboricoles
- 50 km d'axes routiers à aménager
- 20 km de haies vives à planter
- 2 200 sujets d'espèces diverses et fruitières à repérer et entretenir dans des zones de forêts classées au Sénégal
- 10 microprojets de renforcement des capacités des populations et des collectivités à monter

Photo © Catherine André - Janvier 2019

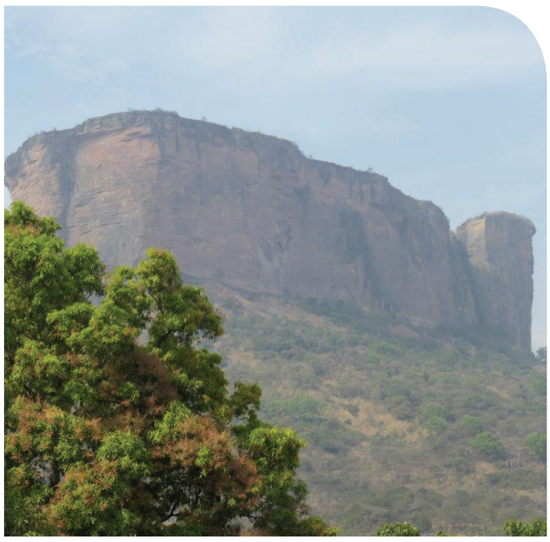

Photos © Catherine André - Janvier 2019

République de Guinée / Entreprise AFENYL

- 200 000 plants sur 6 km linéaires de plantation
- 200 ha regarnis dans les forêts classées
- 10 microprojets de renforcement des capacités des populations et des collectivités à monter

Guinée-Bissau / Entreprise GATEC

- 350 ha de plantations dans les forêts classées et communautaires
- 102 500 espèces autochtones à planter pour la préservation des forêts

Gambie / Entreprise ADWAC

- 100 hectares de plantation à aménager
- 100 000 espèces non invasives à planter dans les forêts classées et communautaires

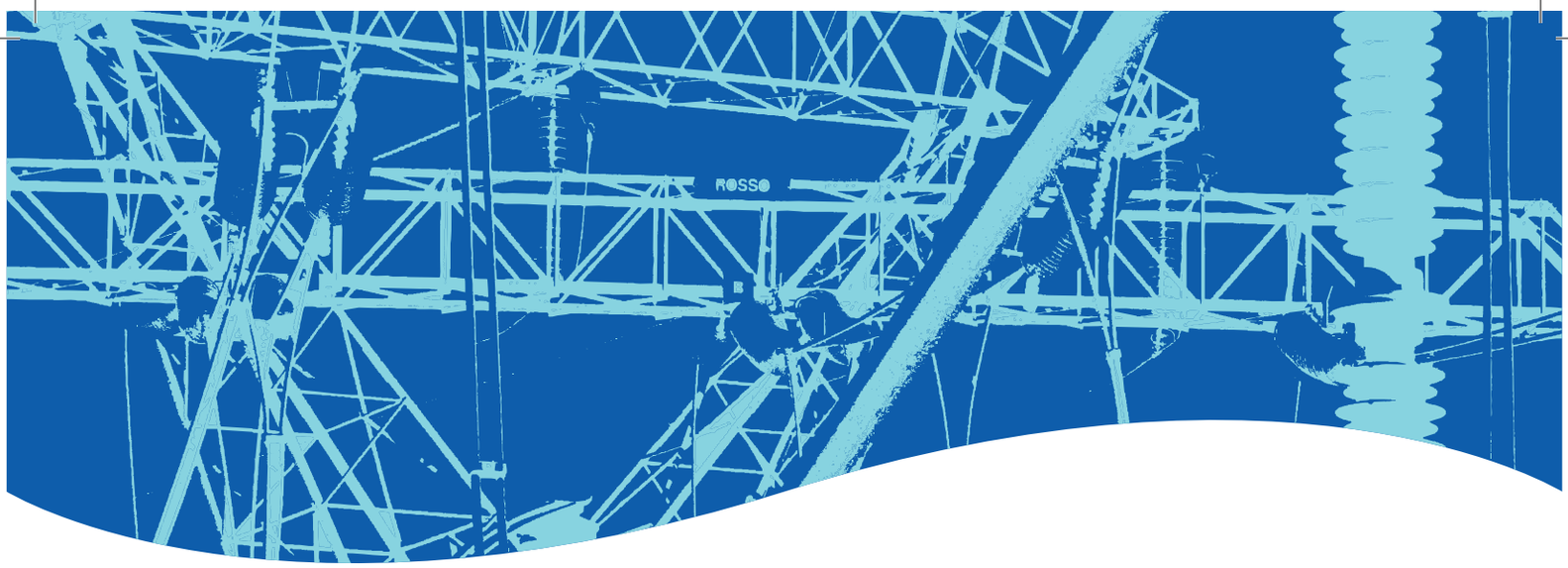
ROSSO

PAP, indemnisations en cours d'achèvement

Au 30 septembre 2030, le Projet Énergie a déjà indemnisé 4 090 personnes affectées pour un montant de 4,4 milliards de F CFA.

A l'instar de tous les grands projets d'infrastructures, le Projet Énergie de l'OMVG a impacté les communautés qui vivent à proximité du corridor de la ligne. Ces dernières, communément appelées Personnes Affectées par le Projet (PAP), se trouvent soit sur le corridor de la ligne d'interconnexion et/ou au niveau des sites des postes de transformation.

A l'issue des enquêtes et recensements effectués, le bilan des impactés au Sénégal, en Gambie, en République de Guinée et en Guinée-Bissau, s'établit à 4 650 personnes physiques ou morales environ pour un budget estimé à plus de 6 milliards de FCFA. Le paiement des indemnisations a démarré en avril 2019. A ce jour, près de 4 100 personnes affectées ont été indemnisées pour un montant total de 4,4 milliards de F CFA. Les indemnisations sont toujours en cours sur le Lot 5 en Guinée-Bissau.

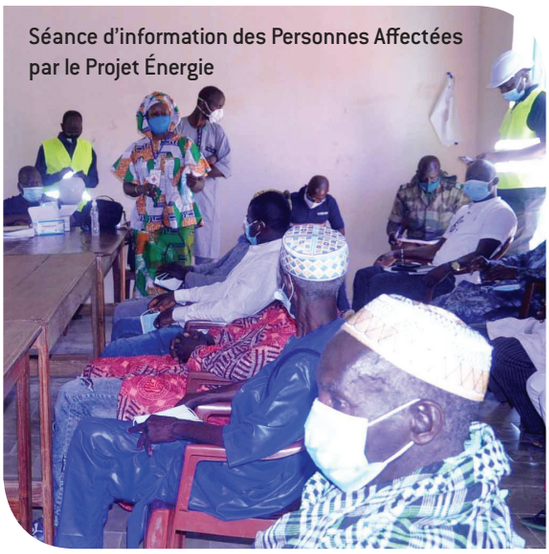

Séance d'information des Personnes Affectées par le Projet Énergie

Le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du Projet Energie / OMVG en chiffres

	Nombre de PAP	Budget par pays (en millions de francs CFA)
Sénégal	2 170	947
Gambie	550	395
Guinée	1 017	1 183
Guinée Bissau	913	3 838

Indemnisation de PAP

« L'enveloppe reçue répond largement à mes attentes »

Dabo Ciré Diao, PAP à Dioudoubou

Dabo Ciré Diao, habitant la commune de Dioudoubou dans la région naturelle de Casamance, est l'un des indemnisés et a reçu une compensation de sa superficie impactée temporairement.. « Je n'oublierai jamais ce projet de l'OMVG. J'ai reçu une somme qui répond largement à mes attentes. Les personnes affectées par le projet ne s'attendaient pas à une telle compensation », s'est réjoui le vieux Diao.

Cultes et patrimoine culturel, aucun site sacré impacté

Mégalithes, un site sacré préservé

Dans le cadre des mesures de sauvegardes sociales mises en place par le Projet Énergie, l'ensemble des sites sacrés se trouvant tout le long du tracé de la ligne d'interconnexion ont été préservés. Aucun de ces espaces classés patrimoines culturels n'a été touché depuis le démarrage des travaux. Dans le cas où la ligne doit surplomber un lieu culturel ou cultuel, le projet favorise les concertations avec les populations concernées. Cet esprit de dialogue a permis à l'OMVG de ne rencontrer aucune résistance. La préoccupation majeure des communautés est que les pylônes de la ligne d'interconnexion ne soient pas implantés dans les périmètres des sites sacrés, ce que l'OMVG leur a concédé.

Mécanisme de Gestion des Plaintes, la voix des PAP compte

Toute personne affectée par le Projet Énergie a la possibilité de déposer une plainte grâce au Mécanisme de gestion des plaintes mis à la leur disposition.

Le Projet Énergie a mis en place un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) pour répondre à toutes les réclamations venant des Personnes Affectées par le Projet (PAP) ainsi que du personnel du projet et des entreprises contractantes. En mettant en place le MGP en fin 2019, le Projet Énergie se conforme ainsi aux recommandations de la Banque Mondiale. Ce mécanisme est en cours de déploiement dans les quatre pays de l'OMVG. Grâce au MGP, le Projet répond aux questions des plaignants et traite leurs doléances. Les motifs des plaintes peuvent être d'ordre sécuritaire, environnemental, social ou même délictueux notamment les abus, le harcèlement, le chantage ou la fraude. Certaines plaintes peuvent être liées aux indemnisations des impactés ou à des besoins de réinstallation de personnes déplacées.

Dans chaque pays, des acteurs nationaux ont été formés à la prise en charge de toutes les réclamations des populations. La Cellule Environnementale du Projet coordonne la gestion des plaintes et travaille de concert avec les Comités nationaux de suivi (CNS), les Comités locaux de Coordination et de Suivi (CLCS), les responsables Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) des Entreprises et l'Ingénieur conseil.

Les plaignants peuvent formuler ou déposer leurs plaintes via un mécanisme sécurisé et fiable pour assurer leur protection. Dans tous les bureaux des autorités administratives, des registres ont été déposés pour permettre aux PAP de déposer leurs plaintes. Ces dernières peuvent aussi se faire en ligne via le site web du Projet Énergie ou par appel gratuit à travers un numéro vert. Les plaintes sont déposées en toute confidentialité en respectant les droits et la dignité des plaignants.

Risposte COVID-19, le Projet Énergie et ses contractants s'adaptent et en témoignent

Comme partout dans le monde, depuis le début de cette année 2020, l'Afrique de l'Ouest a été touchée de plein fouet par la pandémie de la Covid-19. Ce fléau sanitaire a affecté l'ensemble des secteurs d'activités dans la sous-région. Le Projet Énergie de l'OMVG n'y a pas échappé et a dû s'adapter.

L'OMVG a opté pour le respect strict des gestes barrières

Pour minimiser l'impact de la COVID-19 sur les activités, le Secrétaire Général de l'OMVG, Ababacar Ndao rappelle que le Haut-Commissariat a opté pour une réduction de la présence des agents au bureau à travers un « système alterné » pour assurer la continuité du service.

Ce système s'est poursuivi jusqu'à la levée de l'état d'urgence par le gouvernement sénégalais engendrant la reprise du travail en présentiel.

Cependant, la prudence est toujours de mise, souligne M. Ndao. Un certain nombre de mesures a été maintenues notamment privilégier la tenue de réunions en ligne, limiter les rencontres physiques au « strict nécessaire », distribuer des gels hydroalcolisés à tout le personnel et le port obligatoire du masque. « Nous veillons à ce que les contacts soient réduits au maximum et au respect des gestes barrières », insiste Ababacar Ndao.

Fourniture de trousses de secours sur les sites de construction

Sensibilisation des travailleurs à la COVID-19 sur les chantiers

Les entreprises contractantes poursuivent les travaux malgré un ralentissement

Le Directeur de projet du Groupement Mutuel d'Entreprise (GME) Eiffage/Elecnor, Gaëtan Renault reconnait que la pandémie a eu un effet de « ralentissement du rendement et du rythme d'exécution » au niveau de ses différents chantiers. Selon ce Groupement attributaire de la construction de postes de transformation, la COVID-19 aura entrainé des « complications supplémentaires » notamment avec les mesures de fermeture des frontières entre les pays. A titre d'exemple, en Gambie, cette entreprise a fait venir des graviers de la région de Thiès au Sénégal et, avec la fermeture de la frontière entre les deux pays, les camions chargés de transporter ces matériaux ont dû se munir d'autorisations spéciales pour la franchir.

Toujours selon M. Renault, « il y a eu aussi des restrictions sanitaires dans les services des Douanes, où le personnel a été réduit, avec pour conséquence un traitement moins rapide des dossiers ».

Pour Ndaye Ilunga José, Ingénieur de Projet à Vinci Énergies Afrique de l'Ouest, attributaire du lot 5 de l'interconnexion à cheval entre la Guinée, le Sénégal et la Guinée-Bissau, la pandémie a « ralenti la cadence des travaux sur tous les sites ». Pourtant les travaux avançaient à rythme satisfaisant. Mais avec l'apparition de la maladie, les mesures de restriction de la circulation entre les pays frontaliers et entre les régions d'un même pays ne permettaient plus aux ouvriers de circuler dans les différents sites, explique Ndaye Ilunga José. Vinci Énergies qui intervient dans la région de Tambacounda, dans le Sénégal oriental, avait par exemple des difficultés pour s'approvisionner en ciment chez son fournisseur à Dakar.

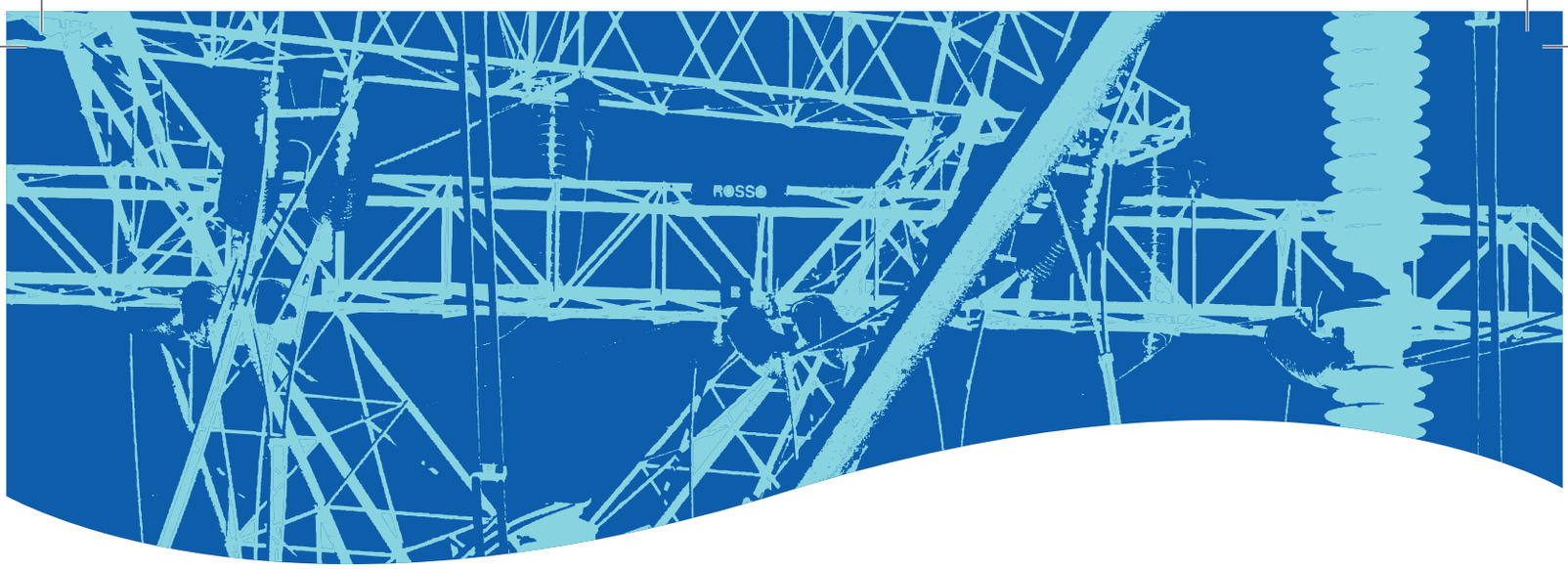

Prise de température du personnel de chantier

Au-delà, des désagréments spécifiques aux unes et aux autres, toutes les entreprises ont adopté des mesures de riposte communes comme le télétravail pour le personnel administratif et le respect de la distanciation sociale et des mesures d'hygiène pour le personnel de chantier (port obligatoire du masque, lavage des mains).

Les CLCS n'ont pas été épargnés

Tary Koné, Assistante du Comité Local de Coordination et de Suivi (CLCS) du Projet Énergie, dans la région de Kindia en Guinée reconnait que « le rythme d'exécution des travaux a été fortement affecté » par la pandémie.

Dès l'annonce des premiers cas en Guinée, l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire a pris un ensemble de dispositions pour faire face à la pandémie. Dès lors, les membres du CLCS ne pouvaient plus aller régulièrement sur le terrain alors que le CLCS joue un « rôle essentiel d'interface entre les entreprises contractantes et les communautés ». Beaucoup de cas et de morts ont été enregistrés dans la région de Kindia si bien qu'il était devenu impossible de circuler d'une localité à une autre. Il fallait se munir d'une autorisation. « Tous les membres du CLCS ont fait des tests COVID-19 pour avoir une autorisation de circuler ».

Les mêmes difficultés ont été relevées par le CLCS de Tambacounda. La chargée de communication du CLCS de cette région du Sénégal, Adji Adama Camara, constate que le programme annuel des activités du CLCS n'a pu être respecté et notamment la mise à la disposition des sous-préfectures et des chefs de villages des registres de plaintes.

Des réunions de formation sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes devaient se tenir dans les différents arrondissements mais « face à la pandémie, tout le programme a été chamboulé », ajoute-t-elle.

À LA DÉCOUVERTE ...

... du village de Ségou, si près et si loin de Kédougou !

Ségou est parmi les villages de la région de Kédougou traversés par la ligne d'interconnection. La ligne reliant Tambacounda au Sénégal à la localité de Mali en République de Guinée va en effet passer par cette contrée distante d'une trentaine de kilomètres, de la capitale régionale Kédougou. Pour quitter Kédougou et rejoindre Ségou qui se trouve dans la commune de Dindéfelo, à la frontière avec la Guinée, il faut s'armer de courage. Un véritable parcours du combattant attend le voyageur en route pour rejoindre cette localité si près mais paraissant si loin de Kédougou. A la sortie de la ville, c'est en effet une route cahoteuse qu'il faut emprunter. En milieu d'hivernage, c'est une véritable expédition, avec d'immenses flaques d'eau voire des rivières à traverser. Il faut plus d'une heure pour un trajet de près de trente kilomètres pour atteindre ce village situé au sommet des montages où les populations vivent de l'agriculture et de l'élevage. A l'entrée, un tableau peint en couleur jaune indique la présence des policiers pour surveiller les mouvements des populations entre deux pays amis. En raison de sa proximité avec la République de Guinée, Ségou accueille un poste de police des frontières.

Ségou ne dispose pas d'électricité. Grâce au Projet Énergie, la localité compte bénéficier de l'éclairage et enfin aspirer à un développement économique et social. D'après le maire de Dindéfelo, Kikila Diallo, sur les 12 villages que compte sa commune, seuls deux ont l'électricité. « L'électricité n'est plus un luxe. Pour développer une localité, il faut vraiment avoir accès à l'énergie électrique. Nous sommes vraiment devenus dépendant de l'électricité. S'il y a un projet d'une telle ampleur dans ce village, on ne peut qu'être très content tout en souhaitant que nous puissions bénéficier des investissements qui y sont liés », avait-il déclaré lors d'une visite d'une délégation de l'OMVG dans ce village. Pour lui, tous les villages qui se trouvent à moins de cinq kilomètres de la ligne d'interconnexion doivent avoir accès à l'électricité. Ségou compte beaucoup sur le Projet Énergie pour amorcer une nouvelle phase de développement.

Réunion des habitants de Ségou

À bientôt, avec de nouvelles informations du Projet Énergie de l'OMVG dans le prochain numéro de votre bulletin RESSOURCE

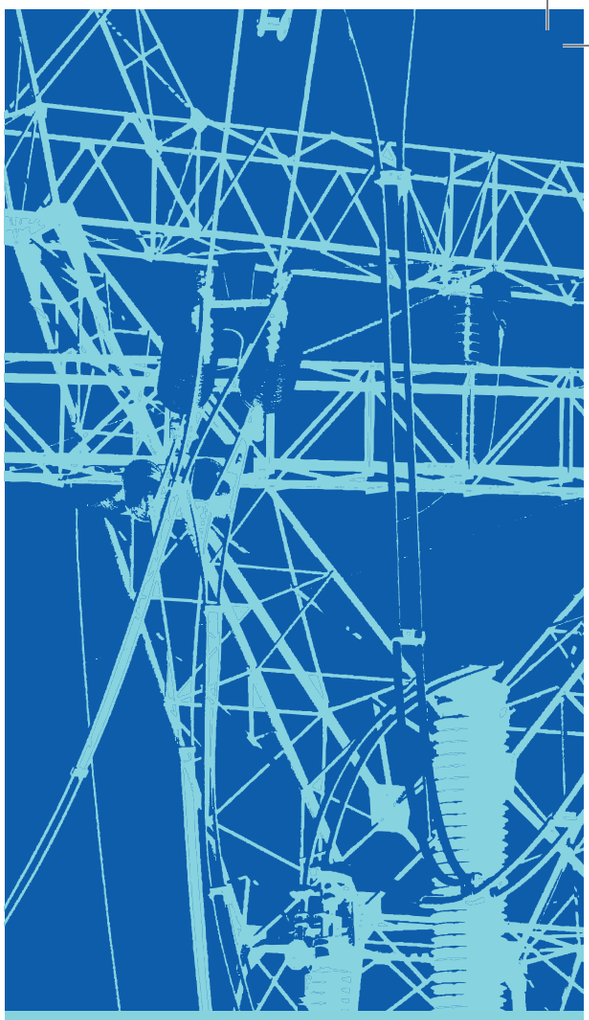

OMVG

ORGANISATION
POUR LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE GAMBIE

GAMBIA RIVER BASIN
DEVELOPMENT
ORGANISATION

ORGANIZAÇÃO
PARA A VALORIZAÇÃO
DO RIO GÂMBIA

Unité de Gestion du Projet Énergie

Cité Keur Gorgui
Villa N-4/03 Rosy Sacré-Cœur, Dakar Sénégal

Tél. : (221) 33 821 08 30 / 77 639 76 99

courrier@pe-omvg.org

www.pe-omvg.org

Directeur de publication
Elhadji Lansana Fofana, Haut-Commissaire de l'OMVG

Directeur de publication Adjoint
Ababacar Ndao, Secrétaire Général de l'OMVG

Supervision
Arnold Maes, Coordonateur du Projet Énergie / OMVG

Coordination
Dior Mbacké Dia, Expert en Communication et Documentation - Projet Énergie / OMVG

Conception et réalisation
Nicolas Dupuy, Consultant Projet Énergie / OMVG avec l'appui d'Aliou Ngamby Ndiaye, Journaliste et de Hervé Monteil, Graphiste

Base documentaire et crédit photographique
Projet Énergie / OMVG et sociétés contractantes